

Réf: Dossier 270181

Avis de constitution

SOCIETE « BKC IMMOBILIER »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan cocody Angré, Lot  
2389, Ilot 208

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/10/2023, et enregistrés au CEPICI le 14/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BKC IMMOBILIER »

Objet : Location immobilière ;  
Vente immobilière ;  
Achat de bien immobilier ;  
Gestion locative ;  
Réhabilitation immobilière ; Transfert d'argent ;  
Divers.  
Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan cocody Angré, Lot 2389, Ilot 208

Dirigeant(s) M BROU ABOYA HONORE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-13507 du 15/12/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°88713/GTCA/RC/2023 du 15/12/2023

